



■ REGLEMENT INTERIEUR - CABOT' LODGE

1. Accueil des chiens

- Les chiens sont accueillis sur rendez-vous.
- Tout chien doit être en bonne santé et à jour de ses vaccins.
- Les chiens doivent être socialisés pour cohabiter avec d'autres chiens.

2. Santé et sécurité

- Les propriétaires doivent fournir le carnet de santé et signaler tout problème médical.
- Si il y a des médicaments à administrer, le propriétaire se doit d'être informé et de montrer la prise de médicaments.
- En cas de maladie ou comportement dangereux, Cabot'Lodge se réserve le droit de refuser l'accueil, mettre le chien en question à part des autres et de contacter le numéro d'urgence.

3. Comportement

- Les chiens doivent respecter les autres chiens et les consignes du personnel.
- Les signaux d'apaisement et tout comportement agressif seront pris en compte pour la sécurité et le bien-être de tous.

4. Fournitures et équipement

- Le propriétaire fournit la nourriture et les accessoires nécessaires (laisse, harnais, panier, le carnet de santé et quelques friandises est un plus).
- Cabot'Lodge assure les jeux, promenades, friandises naturelles et soins quotidiens adaptés.

5. Responsabilités

- Cabot'Lodge prend toutes les précautions pour la sécurité et le bien-être du chien.
- Le propriétaire reste responsable de tout problème de comportement, médical préexistant ou contagieux non signalé.

6. Annulation et absence

- Toute absence ou changement doit être signalé dès que possible.
- Cabot'Lodge se réserve le droit d'adapter l'accueil selon les disponibilités et circonstances exceptionnelles.

☐ Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de Cabot'Lodge et m'engage à le respecter.

☐ Fait à le / /

Signature :